

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/11/2013

VersaillesGrandParc
communauté d'agglomérationDÉCISION

N°2013-11-04

Objet : Signature d'une convention de service avec Ineo Com pour la maintenance offerte des matériels de télécommunication de la pépinière d'entreprises.

Le Bureau, légalement réuni sous la présidence de M. François de MAZIÈRES le 22 novembre 2013,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L5211-10 ;

Vu la délibération n°2010.01.05, du Conseil communautaire du 28 janvier 2010, portant délégation de compétence au Président et au Bureau communautaire ;

Dans le cadre d'une convention de revitalisation entre la société Alcatel Lucent et l'Etat sur le département des Yvelines, une convention tripartite a été signée entre la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc, Alcatel Lucent et son intégrateur Ineo Com, permettant à la pépinière d'entreprises de bénéficier de la fourniture et de l'installation de matériels de télécommunication et de sécurisation du bâtiment pour une valeur de 200 000 € HT. La décision concernant cette convention n°2011-05-01 a été acceptée par le bureau communautaire du 10 mai 2011.

Cette convention prévoyait également la maintenance formalisée dans une convention de service avec Ineo Com, à titre gracieux, des matériels de télécommunication pendant trois ans à compter du 3 avril 2012, date d'ouverture de la pépinière d'entreprises.

Décide :

- 1) *d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer la convention de service et tout document s'y rapportant, avec Ineo Com pour la maintenance offerte des matériels de télécommunication de la pépinière d'entreprises, pour trois ans à compter du 3 avril 2012 ;*
- 2) *que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines ;*
- 3) *qu'une ampliation de la présente décision sera transmise à :*
 - ✓ *Monsieur le Préfet des Yvelines,*
 - ✓ *Monsieur le Comptable de la Trésorerie Municipale de Versailles.*

Fait à Versailles, le 22 novembre 2013.



Le Président,

François de MAZIÈRES
Député-Maire de Versailles